

Avis et communications

AVIS DIVERS

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Avis relatif à la liste des substances dangereuses du plan interministériel de réduction des risques liés aux pesticides

NOR : AGRG0602464V

Le plan interministériel de réduction des risques liés aux pesticides publié le 28 juin 2006 a notamment pour objectif de réduire de 50 % les ventes globales des substances les plus dangereuses d'ici la fin de l'année 2009.

Les substances concernées correspondent aux critères suivants :

- toutes les substances classées en catégorie 7 de l'actuelle taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) relative aux produits phytopharmaceutiques ;
- les substances classées en catégorie 6 de cette TGAP qui sont aussi cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction (CMR) ou dangereuses prioritaires au titre de la directive-cadre sur l'eau (DCE).

Classement TGAP (extrait)

DANGER TOXICOLOGIQUE	PHRASE DE RISQUE ÉCOTOXICOLOGIQUE	
	R 50/53 ou R 50	R 51/53
T ou T aggravé par l'une des phrases de risque R 33, R 40, R 45, R 46, R 48, R 49, R 60, R 61, R 62, R 63 ou R 64	Catégorie 7	Catégorie 6
T non aggravé par l'une des phrases de risque précitées ou Xn aggravé par l'une des phrases de risque R 33, R 40, R 48, R 62, R 63 ou R 64	Catégorie 6	Catégorie 5

Liste des 47 substances concernées

Alachlore. Aldicarbe. Azinphos-méthyl. Azocyclotin. Beta-cyfluthrine. Bromoxynil (iso et sels). Bromoxynil (octanoate). Captane. Carbendazime. Carbofuran. Chlorfenvinphos. Chlorophacinone. Chlorothalonil. Chlorpyrifos-éthyl. Cyfluthrine. Cyperméthrine (***)	Dichlorvos. Dinocap. Diphenylamine. Diquat. Diuron. Endosulfan. Ethoprophos. Fenbutatin oxydef. Fenpropathrin. Fenthion. Flumioxazine. Fluquinconazole. Flusilazole. Formeténate. Ioxynil. Isoproturon.	Lambda-cyhalothrine. Linuron. Méthamidophos. Méthidathion. Méthomyl. Molinate. Oxydéméton-méthyl. Paraquat. Parathion-méthyl. Propargite. Terbufos. Tolylfluanide. Triacétate de guazatine. Vinclozoline. Zirame.
(***) Nom générique permettant de rassembler tous les mélanges isomériques à base de cette substance. Il s'agit, plus précisément, de l'alpha-cyperméthrine ou alperméthrine (composition isomérique : cis/trans = 100/0).		